



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr - Tél : 04.76.51.71.88

https://erfan_grenoble.fr



MONITORAT SPORTIF DE NATATION

Natation Course
Natation Artistique

SESSION 2019/2020



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr - Tél : 04.76.51.71.88

https://erfan_grenoble.fr



PRESENTATION DE LA FORMATION

Le Moniteur Sportif de Natation (MSN) est le nouveau diplôme créé par la Fédération Française de Natation qui permettra à son titulaire d'être embauché et rémunéré légalement par un club de la FFN pour exercer les missions suivantes, dans toutes les disciplines de la FFN

- Coordonner et conduire le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club
- Encadrer des groupes de pratiquants et conduire les séances de l'Ecole de Natation jusqu'aux pratiques compétitives de niveau régional inclus.
- Effectuer les tâches administratives qui lui seront confiées dans le cadre de son action.
- Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le MSN est un diplôme pluridisciplinaire et le candidat choisit une option.

Cette formation est composée de 4 unités capitalisables :

- UC1 : Fonctionnement du club intégré dans son environnement
- UC2 : Encadrement en sécurité des pratiques de l'ENF et des pratiques de compétition jusqu'au niveau régional
- UC3 : Sécurité, Sauvetage, Hygiène et Technologie
- UC4 : Coordination de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF

VOLUME HORAIRE DE LA FORMATION

478 heures 30 au total :

- 266 heures 30 en face à face pédagogique en centre
- 200 heures de stage en alternance
- 12 heures d'accompagnement en déplacement



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

erfan@auvergnerrhonealpes-natation.fr - Tél : 04.76.51.71.88

https://erfan_grenoble.fr



DISPENSES ET COÛTS DE LA FORMATION

Je suis titulaire...	Je suis dispensé(e) de...	Il me reste à valider...	Nb Heures	Coût
D'une performance sportive		EPMS+UC1+UC2+UC3+UC4	266h30	2500€
Du BF1 à jour de formation continue	EPMS	UC1+UC2+UC3+UC4	260h	2439€
Du BF2 à jour de formation continue	EPMS+UC1+UC3	UC2+UC4	188h30	1769€
Du BPJEPS AAN à jour de recyclage	EPMS +UC1+UC3+UC4	UC2	182h	1708€

- La formation Natation Course sera prioritairement basée sur le territoire du Rhône
- Le positionnement de la formation Natation Artistique sera fait après réception des dossiers
- Il est important de signaler que certains modules vont nécessiter des déplacements pour permettre un meilleur enseignement pédagogique. Ce choix a été fait en raison de la qualité des formations proposées.

Ces déplacements sont à prendre en compte tant dans l'organisation de votre vie personnelle que pour les coûts occasionnés.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Président de la ligue Auvergne Rhône Alpes de Natation : Denis PERRET

Président de la Commission formation : Bernard BRION

Directeur Technique Régional de la ligue de Natation : Philippe CARRIER

Directrice de l'ERFAN et coordonnatrice pédagogique : Claire RIGOUX

Responsable administratif : Nathalie BLIN

Responsable financier : Bernard BODON





Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr - Tél : 04.76.51.71.88

https://erfan_grenoble.fr



CONTACTS

Mail : erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr

Tel : 04.76.51.71.88.

Adresse de l'ERFAN : Maison Départementale des Sports
7, rue de l'industrie
38320 EYBENS

Horaires d'ouverture :

Lundi	9h-12h30 / 13H30-17h
Mardi	9h-12h30 / 13H30-18h
Mercredi	9h-12h30 / 13H30-17h
Jeudi	9h-12h30 / 13H30-17h
Vendredi	9h-12h30 / 13H30-17h

CALENDRIER DE LA SESSION

18 mars 2019	Réunion d'information sur la formation
10 août 2019	Date limite d'inscription des candidats
Du 9 au 27 septembre 2019	Positionnement
6 octobre 2019	Ouverture de la formation
Du 06/10/2019 au 20/10/2019	Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique <i>Démarrage du stage pratique à partir du 27/10/2019</i>
20 juin 2020	Fin de la formation
Juillet 2020	Jury final de la FFN



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr - Tél : 04.76.51.71.88

https://erfan_grenoble.fr



LA FORMATION

Cette formation est organisée sur 40 à 42 journées de 6 ou 7 heures pour un volume horaire total de 266h30. Les journées de formation ont été concentrées sur les week-ends et les vacances scolaires pour permettre l'intégration d'un plus grand nombre de stagiaires.

Le calendrier sera finalisé dès connaissance des différentes compétitions de natation course.

Avertissement : Des modifications de calendrier et de lieux sont susceptibles d'être opérées en fonction des contraintes d'organisation

Les pré requis à la formation

- Avoir 17 ans minimum (Le diplôme ne sera édité qu'au jour des 18 ans)
- Etre licencié à la FFN
- Etre titulaire du titre d'Évaluateur ou d'assistant-évaluateur ENF1
- Etre titulaire au minimum du PSE1, à jour de formation continue
- Etre titulaire du test de l'ENF1 Sauv'Nage ou satisfaire au test d'entrée en formation
- Satisfaire au test de sécurité ou être titulaire du BNSSA
- Avoir réalisé une performance permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans l'option choisie (*Grille de référence*) ou être titulaire du BF1
- Avoir un moyen de locomotion (véhicule personnel de préférence) car la formation entraîne de nombreux trajets (centre / structures de stage). Les coûts et les temps de déplacement afférant à ces trajets doivent être pris en compte par le stagiaire.

Les exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSP)

- Nombre d'heures : 6 heures 30
- L'appropriation du projet de formation
- Les démonstrations techniques initiales et les bases de la pédagogie de l'action
- Les connaissances fondamentales et les fondamentaux de la natation
- La démarche sécuritaire
- Les titulaires du BF1 ou du BF2 et/ou du BPJEPS AAN sont dispensés de la certification de ces EPMSP

Lieux de formation : à déterminer





Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr - Tél : 04.76.51.71.88

https://erfan_grenoble.fr



Contenu de la formation selon le livre référentiel

UC 1 : Participer au fonctionnement d'un club intégré dans son environnement.

- Nombre d'heures : 52 heures
- Elaboration d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club.
- Les titulaires du BF2 et/ou du BPJEPS AAN sont dispensés de la certification de cette UC

Lieux de formation : à déterminer

Le stage pédagogique en club FFN devra être effectué dans une structure agréée par l'ERFAN, sous le contrôle d'un maître de stage référent

UC 2 : Encadrer en sécurité les activités dans le cadre de l'ENF, de l'apprentissage des différentes nages, des départs et des virages, et d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional en mobilisant les connaissances spécifiques dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.

- Nombre d'heures : 182 heures
- Conception d'un cahier pédagogique, préparation et conduite d'une séance complète sur un groupe ENF correspondant à l'UC2a
- Conception du plan d'entraînement, préparation d'une fiche séance, conduite d'une séance d'entraînement sur un groupe de niveau régional correspondant à l'UC2b
- Les titulaires du BF2 sont dispensés de la certification de la partie UC2a

Lieux de formation : à déterminer

Le stage pédagogique en club FFN devra être effectué dans une structure agréée par l'ERFAN, sous le contrôle d'un maître de stage référent



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr - Tél : 04.76.51.71.88

https://erfan_grenoble.fr



UC 3 : Maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités

- Nombre d'heures : 26 heures
- Test de sécurité et la prévention des comportements à risque
- Les techniques et principes d'action de sa discipline et test ENF3 Pass'compétition de sa discipline
- Les titulaires du BF2 et/ou du BPJEPS AAN sont dispensés de la certification de cette UC

Lieux de formation : à déterminer

Le stage pédagogique en club FFN devra être effectué dans une structure agréée par l'ERFAN, sous le contrôle d'un maître de stage référent

UC 4 : Coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club

- Nombre d'heures : 6 heures 30
- Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club.

Lieux de formation : à déterminer

Le stage pédagogique en club FFN devra être effectué dans une structure agréée par l'ERFAN, sous le contrôle d'un maître de stage référent